

## ▶ UN BILAN DE MI-MANDAT IDYLLIQUE

De quoi rêver en cette période de l'année où tous les espoirs sont permis, à l'orée de 2018 que nous vous souhaitons la meilleure possible. Des vœux sont des vœux. Nous en sommes conscients. De notre part, ils sont sincères, n'ayant pas la prétention d'augurer de l'avenir.

Vous le savez, par nos interventions argumentées, nous nous efforçons d'attirer votre attention sur les orientations qui pourraient être loin d'offrir à Biganos la qualité de vie paradisiaque annoncée.

Depuis 6 mois, l'aménagement d'un tronçon de l'avenue de la Libération a entravé très fortement le développement économique des commerces de proximité, pourtant si chers à l'édile. Certains pensent à baisser le rideau, d'autres se battent pour justifier de la chute du chiffre d'affaires aux fins d'obtenir une indemnisation salvatrice. En effet, en janvier 2016, dans le Mag, le service du développement économique nous affirmait : « *la municipalité veillera à limiter la durée de ces travaux et à accompagner les commerçants* ». Deux ans plus tard, le premier tronçon est inachevé, la circulation aléatoire et pour vous, chers commerçants, l'accompagnement est muet. Débrouillez-vous, gardez espoir, le « *lifting* » considéré comme vital par certains élus, se poursuivra jusqu'en 2020 !!

Autre réussite proclamée : « *un dynamisme économique unique sur le Bassin* ».

N'est-ce pas de l'outrecuidance, dans la mesure où la zone de la Cassadotte offre une palette de locaux commerciaux

abandonnés, avec reprises hypothétiques, et combien de personnes mises au chômage comparativement aux créations d'emplois. Aucun chiffre ne nous est présenté. Aussi quand la presse nationale nous fait part de difficultés de grands groupes qui ont des antennes à Biganos, ne devons-nous pas nous interroger sur l'avenir et rester attentifs à cette évolution ?

Enfin, la panacée du miracle boïen, la ZAC de Facture. Depuis 2013 nous avons droit à une multitude de projets : 700 logements un jour, 900 un autre, la LGV à Facture, l'attractivité de notre cité, etc. Pour le moment, à l'entrée de 2018, des terrains communaux offerts à l'aménageur, des engagements financiers chiffrés en 2013 à quelques 3 millions d'euros... Mais qu'en sera-t-il dans 10 ans voire plus ! Ce sera le cadeau donné à nos enfants peut-être même à nos petits enfants.

Le « *lifting* » cache de temps en temps des rides difficiles à combler, surtout lorsqu'il s'agit d'en payer « *les pots cassés* » avec nos impôts. Comme l'écrivait un de nos philosophes du XVII<sup>ème</sup> siècle : « *la raison nous commande bien plus impérieusement qu'un maître...* », là se trouve en résumé notre « *raison* » d'agir pour vous.

**Groupe d'opposition POUR un AUTRE BIGANOS**  
**Annie CAZAUX**  
**Conseillère municipale ville de BIGANOS**  
**Conseillère communautaire COBAN**

## ▶ LA PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE NATUREL : AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT DE BIGANOS

Vouloir conserver notre patrimoine naturel, c'est bien évidemment tenter de sauvegarder une faune, une flore, des paysages maritimes et forestiers fragiles et remarquables qui participent directement à la qualité de notre cadre de vie à Biganos.

C'est aussi être capable de s'inscrire dans une vision prospective qui prenne en compte à la fois, les besoins des Boïens d'aujourd'hui et les droits des générations futures.

Il faut donc pour cela penser un modèle de développement qui permette de concilier essor démographique, développement économique et préservation de notre environnement.

C'est tout l'enjeu de la révision en cours de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) que de dessiner un projet de territoire, global et cohérent, et de fixer un cadre légal qui priorise cet objectif de développement que nous n'imaginons pas autrement que durable. Car ne perdons pas de vue que tout est lié par ailleurs !

Comment, par exemple, espérer développer un tourisme vert et des activités de loisirs sans préserver nos espaces naturels et forestiers des effets induits par notre développement démographique ?

Comment promouvoir une agriculture de proximité et installer une ceinture maraîchère au nord de notre territoire si dans le même temps, nous ne veillons pas à limiter l'étalement urbain qui grignote insidieusement nos espaces ruraux ?

Comment protéger nos ressources en eau ou limiter notre exposition aux risques naturels (inondation, submersion marine...) si nous ne prenons pas garde à la protection d'espaces naturels sensibles comme le delta de la Leyre ?

Cette ambition de développement durable réclame aussi du courage politique quand il s'agit de faire prévaloir l'intérêt général (de surcroît lorsqu'il s'inscrit à moyen ou long terme) face à des intérêts particuliers plus immédiats et source potentielle de mécontentements.

Nous l'assumons pleinement car c'est notre responsabilité d'élus que d'y veiller scrupuleusement. C'est le sens que nous donnons à la révision du PLU que nous espérons conclure pour cette fin d'année.

**Groupe majoritaire**